

Enfants de Partout

numéro
149



La revue des donateurs du BICE

FÉVRIER 2017 - TRIMESTRIEL - PRIX 2€

www.bice.org

AVEC VOUS DEMAIN

Paix pour
les ex-enfants
soldats de RDC p.3

EN DIRECT DU TERRAIN

Zoom sur le réseau
du BICE p. 4

ENFANTS SOLDATS

Quels lendemains pour les ex-enfants soldats ?



Sommaire

P. 3

Avec vous demain

Un nouveau départ pour d'ex-enfants soldats

P. 4 à 5

En direct du terrain

- Tout un réseau au service des enfants
- Zoom sur l'un de nos partenaires en Russie

P. 6 à 7

Dossier

Enfants soldats

P. 8

Agenda

Congrès international du BICE

Promouvoir le droit des enfants à une éducation de qualité : expériences partagées.

Prière

Fais le quand même...

Edito

VERS DE NOUVEAUX DÉFIS EN 2017



“ Chers amis, Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une année de bonheurs, de santé, mais aussi d'engagements et de convictions. Car il en faudra pour relever les défis que 2016 a laissé aux défenseurs des droits de l'enfant que nous sommes ! Je pense aux innombrables enfants brisés par les conflits qui endeuillent le monde.

La question de leur devenir, au-delà des souffrances endurées, se pose clairement. C'est l'enjeu des formations « Tuteurs de résilience » que nous mettons en place pour les professionnels en charge de ces enfants de Syrie, de RDC, ou d'Ukraine... Vous avez été nombreux, et je vous en remercie, à soutenir ces formations en fin d'année pour que la paix brille à nouveau dans les yeux de ces enfants. Je pense aussi aux enfants soldats, enrôlés de force dans ces mêmes conflits. Nous avons démarré un projet à l'est de la RDC visant à réinsérer des enfants démobilisés dans leurs communautés. Comme vous pourrez le lire également dans notre dossier, il est nécessaire de mettre en place un soutien global et empli d'humanité pour ces enfants tout à la fois victimes et bourreaux. C'est fondamental pour donner une chance à la paix !

Pour mener à bien ses missions, le BICE s'appuie sur son réseau de 76 membres répartis dans le monde entier. Nous leur consacrons deux pages, pour vous permettre de mieux comprendre comment, grâce à eux et à votre soutien, nous agissons jour après jour au plus près des enfants.

Merci à chacun de vous de rester à nos côtés en 2017 ! ☺

Olivier Duval, Président du BICE

De vous à nous

UN GRAND MERCI À NOS REPRÉSENTANTES AUPRÈS DE L'UNESCO



Le BICE fait partie des principales ONG accréditées auprès de l'UNESCO depuis 1952.

Un statut qui lui permet :

- d'être consulté au moment de l'élaboration des programmes et des budgets,
- de faire remonter des demandes du terrain,
- et d'être informé des projets en cours.

Après y avoir représenté le BICE pendant respectivement 20 et 7 ans, Claude Masse et Monique Scherrer passent le relais. Nous sommes heureux de leur rendre hommage et de leur donner la parole.

« Cette représentation conforte la dimension internationale du BICE, confie Claude Masse. Elle lui permet de s'allier à d'autres ONG pour faire pression et rappeler certaines valeurs. C'est ainsi que nous avons pu faire revenir dans les programmes le mot

« famille » qui en avait disparu. »

Monique Scherrer revient sur quelques-unes des nombreuses occasions où le BICE a pu faire connaître son travail.

« Lors d'une journée sur la petite enfance, Carmen Serrano a exposé un de nos projets en Argentine. Notre campagne contre le harcèlement sur Internet a été présentée lors de la Conférence générale des États membres. Lors du forum « Éducation,*

sport et diversité », nous avons fait venir un de nos partenaires du Paraguay pour témoigner de son action devant 1000 jeunes. »

Le BICE propose actuellement une réflexion sur le droit à l'éducation des enfants migrants.

C'est Chantal Paisant, doyenne de l'Institut supérieur de pédagogie de l'Institut Catholique de Paris, qui reprendra le dossier. Olivier Duval, président du BICE, déclare à son sujet : *« La hauteur de sa pensée, sa profonde connaissance du BICE et son engagement personnel font que nous continuerons d'être très dignement représentés à l'UNESCO. »*

** Carmen Serrano, alors responsable du réseau Amérique latine et Caraïbes du BICE*

UN NOUVEAU DÉPART POUR D'EX-ENFANTS SOLDATS

La République Démocratique du Congo compterait environ 30 000 enfants soldats. Ces dernières années, une prise de conscience a permis la démobilisation d'environ 18 000 d'entre eux. Mais comment les réintégrer dans leur famille, leur communauté ? La réponse du BICE et de son partenaire.



La région des Grands Lacs africains est, depuis des années, le terrain de conflits entre des groupes

armés qui pratiquent le recrutement massif, le plus souvent forcé, d'enfants soldats. Selon un récent rapport du Groupe de travail de la protection de l'enfance auquel notre partenaire Cœur sans frontières (CSF – Fraternité laïque Mariste) appartient, ils seraient quelque 30 000 à l'Est de la République Démocratique du Congo. Depuis quelques années, les efforts conjoints des législateurs (adoption, en 2009, d'une nouvelle loi criminalisant le recrutement d'enfants), du gouvernement et de la mission de l'ONU sur place ont abouti à la démobilisation d'environ 18 000 d'entre eux.

Quel avenir pour ces enfants ?

Comment réintégrer dans des communautés meurtries par les conflits ces très nombreux enfants qui ont autant subi que commis d'actes d'une violence inouïe ? Comment les aider à se reconstruire et à dépasser leurs traumatismes ? C'est tout l'avenir du pays qui dépend de la réponse à ces questions. Or aujourd'hui, beaucoup trop d'enfants démobilisés se retrouvent dans la rue, exposés à la tentation de la drogue, de la délinquance ou de la prostitution, au point qu'ils préfèrent souvent retourner dans les milices qui leur offrent de l'argent et le statut que confère le port d'une arme. Le BICE leur vient en aide grâce à un nouveau projet.

Leur réintégration est possible !

Pour espérer rentrer chez eux, les enfants démobilisés ont besoin d'une prise en charge psycho-sociale, d'un accès à une formation professionnelle et d'une mé-



En résumé :

40 enfants réinsérés
20 garçons et 20 filles
20 familles d'accueil

Budget annuel :
29 000 €.

diation familiale et communautaire. Ce nouveau projet couvre les 3 aspects. Le centre du CSF à Goma accueille durant la journée les 40 premiers bénéficiaires : des enfants issus de 2 villages du territoire de Masisi où les groupes armés sont particulièrement actifs. Ils y resteront pendant 8 mois, dont 6 pour suivre une formation à un métier et 2 pour être accompagnés vers un retour dans leurs familles. Les travailleurs sociaux qui les suivent et assurent la médiation avec les familles et communautés ont reçu, une formation de tuteurs de résilience assurée par le BICE. Ils disposent donc des outils nécessaires pour accompagner au mieux les enfants sur leur chemin de résilience.

Des familles d'accueil volontaires

Une des originalités du projet est l'hébergement des enfants qui n'ont pas de parents à Goma par des familles volontaires. Dans la logique de l'approche participative promue par notre partenaire, ces familles prouvent leur engagement au projet en acceptant de n'être indemnisées que partiellement et elles participent pleinement à l'évaluation des possibilités de retour de l'enfant dans sa famille.

Ensuite, à l'issue de son parcours de réinsertion, chaque jeune recevra un kit de démarrage d'activité, une façon concrète de faciliter sa réinsertion en lui permettant d'aider économiquement ses proches.



→ **Membres du réseau BICE** : ils sont venus du Cambodge, de Russie, du Paraguay, du Mali et d'ailleurs... pour le Congrès 2015.

UN RÉSEAU DYNAMIQUE AU PLUS PRÈS DES ENFANTS

Depuis sa création, le BICE travaille en synergie avec un large réseau d'associations internationales, nationales et locales. C'est à travers elles que nous sommes à même d'agir au plus près des enfants, dans la durée. Ensemble, nous pouvons monter en compétence, en pertinence, et faire pression sur les instances internationales.

↗
Le BICE est né en 1948 du rapprochement de 4 institutions catholiques désireuses de répondre à l'appel du Pape Pie XII en faveur des enfants meurtris par la guerre. Ce réseau initial s'est enrichi au cours des années jusqu'à compter aujourd'hui 76 membres sur 4 continents : des associations de défense et de protection des enfants qui partagent nos valeurs et nos combats et agissent en synergie. Selon Léa Winter, responsable du Secrétariat du réseau membres, ce type d'organisation, au cœur même de l'identité du BICE, correspond à une vision moderne de la coopération. « Plutôt que d'envoyer des expatriés sur place, nous travaillons avec des organisations

locales, parfaitement au fait du contexte et partageant la culture des enfants. » De plus, parce qu'elles sont menées par des acteurs locaux, les initiatives soutenues s'inscrivent dans la durée, ce qui est capital pour le suivi des enfants.

Synergie et émulation

Le rôle du BICE consiste à animer ce réseau, à développer des formations pour faire monter nos partenaires en compétences, à mener un travail de recherche

et de développement à partir des expériences du terrain, à mobiliser les forces, comme à l'occasion de nos Congrès internationaux, et à favoriser la mutualisation des bonnes pratiques. « Pour nos partenaires, poursuit Léa Winter, faire partie du réseau, c'est accéder aux programmes du BICE et s'ouvrir à quantité d'occasions de rencontres, d'échanges, de partage de connaissances et de bonnes pratiques. » L'expérience de ces échanges au sein du réseau a incité le BICE, il y a quelques années, à travailler de plus en plus sur des « Programmes » qui sont menés dans un ou plusieurs continents. « Ensemble avec plusieurs partenaires, nous identifions les grandes thématiques (justice juvénile, lutte contre l'abus sexuel et éducation) à développer sur le terrain, puis travaillons en concertation pour perfectionner les méthodes utilisées. »

Efficacité et impact

La plupart des partenaires du BICE sont engagés dans un plaidoyer national et régional. Grâce à notre accréditation auprès d'instances internationales comme l'ONU, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe ou l'OIE, nous sommes en mesure de relayer leurs expériences de terrain et de promouvoir leurs combats. Les parte-



Soutien scolaire au Népal.

« Nous travaillons avec le BICE depuis de nombreuses années.

Les formations, les rencontres et les discussions organisées sont très importantes pour notre organisation.

Cela nous permet d'avoir des échanges de méthodologies et de capitaliser sur des pratiques mises en place par d'autres membres du réseau dans d'autres pays. »

Svetlana Artemieva, d'Initiative Civique en Russie, qui participe au Programme lutte contre l'abus sexuel.

naires profitent à leur tour de l'expertise internationale du BICE pour leurs propres actions. Tout comme ils bénéficient de notre expertise et réseaux pour la recherche de financement. « *Nous les encourageons à lever des fonds sur place, explique Léa Winter, mais nous les aidons aussi à formaliser leur projet, que nous soumettons alors à des bailleurs potentiels. Nous assurons ensuite la supervision du projet par rapport aux objectifs assignés.* » Une garantie pour nos bailleurs et nos donateurs que les fonds sont utilisés au mieux.

VIGILANCE ET BIENTRAITANCE

Un enfant, c'est sacré ! C'est pourquoi nous sommes particulièrement vigilants à ce que les organisations membres accueillant des enfants se prémunissent contre tout risque de maltraitance physique, psychologique et sexuelle. Nous les accompagnons ainsi dans la mise en œuvre d'un code de conduite et d'une politique de protection de l'enfant avec des procédures à suivre à la moindre alerte.

« ENSEMBLE, NOUS RÉALISONS DES PROGRÈS QUI SEMBLAIENT PRESQUE INATTEIGNABLES »

Le Centre de Pédagogie Curative (CPC) est pionnier en Russie dans le domaine de la réhabilitation des enfants en situation de handicap. Il vient d'entrer au Conseil d'Administration du BICE en tant que l'un des deux représentants des membres adhérents de notre réseau. Rencontre avec sa responsable, la psychologue Yulia Akhtyamova.

Vous êtes membre du BICE depuis 10 ans. En quoi votre approche commune des enfants en situation de handicap est-elle spécifique ?

Yulia Akhtyamova : Nous sommes tous convaincus que c'est en « pariant » sur les capacités de l'enfant, et non pas sur ce qu'il ne peut pas faire, qu'on crée avec lui et ses parents une relation de confiance et de respect qui se traduit par des progrès. Nous pensons également que notre société peut et doit changer de regard, et nous mettons tout en œuvre pour favoriser ces changements. Nous travaillons avec notre gouvernement à tous les niveaux.

Observez-vous des changements ?

Y. A. : Bien sûr ! Et pas seulement dans la vie quotidienne. Nous sommes membres d'un groupe de travail qui surveille les orphelinats et suggère d'éventuels changements. Il n'y a pas de comparaison entre la façon dont ils fonctionnaient il y a 20 ou 10 ans et maintenant. Les médias commencent aussi à parler positivement des enfants et adultes handicapés. Beaucoup de bénévoles viennent nous aider. Notre société devient plus tolérante.

Au sein du réseau, vous êtes également un centre de formation et de ressources.

Y. A. : Dès le début de notre travail avec les enfants, nous avons compris que nous avions besoin de spécialistes qualifiés qui partagent notre philosophie. Nous avons donc commencé à en former. Mais ne pouvant venir en aide seuls à toutes les familles qui en avaient besoin, nous avons également formé des personnes d'autres organisations et régions. Cela a donné envie à certains d'ouvrir leurs



propres centres pour les enfants. C'est un objectif très important pour nous. Nos équipes aussi continuent à se former, en Russie ou dans d'autres pays.

Au-delà de la vision commune et des échanges, qu'est-ce que le BICE vous apporte ?

Y. A. : Il nous permet de réaliser des projets de plus grande envergure, comme en ce moment le projet d'orphelinat privé pour les enfants polyhandicapés. Le BICE nous aide également à promouvoir notre organisation afin de recueillir des fonds pour poursuivre notre travail. Ensemble, nous accomplissons des projets qui semblaient presque hors de notre portée.

ENFANTS SOLDATS : VICTIMES OU BOURREAUX ?

Des dizaines de milliers d'enfants interviennent chaque jour dans les conflits armés. Enrôlés de force ou engagés volontaires pour échapper à d'autres violences ou à la misère, ces enfants soldats sont avant tout des victimes. A la veille de la journée mondiale qui leur est consacrée, EDP revient sur ce véritable crime contre l'humanité.

Le terme « enfant soldat » recouvre tout jeune de moins de 18 ans, garçon ou fille, enrôlé dans des forces armées, gouvernementales ou non. Beaucoup d'entre eux combattent mais assurent aussi des fonctions d'appui, dangereuses et pénibles, comme guetteur, espion, cuisinier ou porteur. Les filles quant à elles sont souvent les esclaves sexuelles des troupes. Et, phénomène nouveau particulièrement inquiétant, garçons et filles sont aussi utilisés pour commettre des attentats suicides.

Le crime d'enrôlement d'enfant

L'utilisation des enfants dans les combats eux-mêmes s'est généralisée à partir des années 1980, avec l'arrivée dans les zones de conflits des armes légères qui peuvent facilement être manipulées même par des enfants de moins de 10 ans.

COMBIEN SONT-ILS AUJOURD'HUI ?

L'UNICEF avance le chiffre

de **250 000**
ENFANTS

Beaucoup sont enrôlés de force, d'autres rejoignent d'eux-mêmes les groupes armés pour fuir d'autres violences, la misère, ou les mariages forcés pour les filles. Depuis 2012, une journée mondiale leur est consacrée : le 12 février, date de l'entrée en vigueur (2002) du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur l'implication des enfants dans les conflits armés. Ce document constitue une véritable avancée puisqu'il fixe à 18 ans l'âge minimum légal pour le recrutement et la participation directe à un conflit armé. Ainsi, ont pu être jugés et incarcérés des contrevenants notoires, comme Charles Taylor, ancien président de la Sierra Leone.

La loi et la conviction

Ce nouveau cadre de droit international public est important, mais il n'engage pas les groupes armés non étatiques. Or ce sont eux surtout qui enrôlent des enfants. En 2013, un rapport de l'ONU en dénombrait 46 parmi les 55 parties identifiées comme utilisant des enfants dans leurs rangs. « *L'arrêt de ces pratiques ne se fait pas en invoquant le droit ni ses mécanismes de mise en œuvre, constate Michel Veuthey, vice-président de l'Institut international de droit humanitaire. Il faut aller à la rencontre des groupes armés, leur parler, gagner leur confiance. (C'est ce que font des ONG comme l'Appel de Genève¹ ou L'initiative Enfants Soldats du Général Roméo Dallaire²). Ils écoutent quand on leur dit qu'ils gagneraient en respectabilité à protéger les enfants. Ou que s'ils veulent construire un Etat, ils ont intérêt à laisser les enfants sur les bancs d'école. On arrive également à convaincre les enfants de rendre les armes, en les atteignant via la radio et des messages en musique délivrés par*



INTERVIEW

QUAND D'EX-ENFANTS SOLDATS TÉMOIGNENT

Lors de notre festival de films documentaires **Enfances dans le monde**, nous avons montré en avant-première **Wrong Elements**, un film qui donne la parole à quatre anciens enfants soldats. Extrait d'une interview du réalisateur **JONATHAN LITTELL**.

Vous enquêtez depuis plusieurs années sur la LRA³. Pourquoi revenir sur la question des enfants soldats ?

Jonathan Littell : J'ai en effet écrit plusieurs reportages pour M, le Magazine du Monde sur le sujet. Mais ils concernaient plutôt les déprédations actuelles de la LRA et les opérations anti-LRA en cours, que le cœur du sujet, à savoir le vécu et le rapport à la responsabilité personnelle d'enfants enlevés très jeunes et forcés de commettre des atrocités. Il me semblait qu'il fallait donc aller plus loin.

Comment avez-vous convaincu ces jeunes de revenir sur les lieux de leurs exactions ?

J. L. : Chaque personne avec qui nous avons travaillé est allée jusqu'au point où elle le souhaitait, et pas au-delà. Mike, par exemple, ne parle jamais de crimes, uniquement de combats, et se cantonne

dans une posture assez confortable d'« ancien combattant ». Avec Geoffrey, nous avons eu la chance de trouver quelqu'un prêt à aller jusqu'au bout, à affronter tous ses démons et à parler de tout.

Ces ex-enfants soldats sont-ils toujours bien accueillis par leurs familles ?

J. L. : Généralement, les anciens LRA sont bien acceptés par leurs familles – si la famille proche est morte, cela vaut pour la famille étendue, le clan. Mais les femmes ont plus de problèmes que les hommes : très souvent, même si un nouveau mari les accepte avec leurs enfants nés dans le bush, ceux-ci, par peur du *cen* (contamination spirituelle polluante), sont craints et rejetés par la famille du mari. Cela entraîne de nombreux conflits, des divorces, et parfois même des meurtres. Certains,



comme Lapisa, souffrent de ce que nous, dans notre idiome occidental, appellerions trouble de stress post-traumatique. Ils sont nombreux, encore une fois pour des raisons culturelles, surtout parmi les femmes.

3- Lord's Resistance Army ou Armée de Résistance du Seigneur, groupe rebelle ougandais qui combat depuis 1998.

→ Retrouvez la totalité de l'interview sur www.bice.org

GEOFFREY EX-ENFANT SOLDAT

Geoffrey auparavant enfant soldat a brillamment poursuivi ses études depuis son retour, il se destine à être professeur. Il estime que l'éducation est la question prioritaire. « *Il y a des générations qui montent sans éducation et qui pourraient facilement faire le lit d'une nouvelle aventure militaire.* »

des artistes et des groupes qu'ils apprécient. »

Quelle justice pour ces enfants ?

La Cour pénale internationale n'est pas compétente pour juger des enfants de moins de 18 ans, qui sont donc renvoyés devant les juridictions nationales. Toutes différentes, celles-ci sont encadrées par Les Principes de Paris relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés. Ce document, établi en 2007 par l'UNICEF et souscrit aujourd'hui par plus d'une centaine d'Etats, stipule que ces enfants, enrôlés illégalement, ne doivent pas être poursuivis du seul fait de leur appartenance à un groupe armé. Et s'ils y ont commis des crimes, ils doivent être jugés selon les normes internationales relatives à la justice des mineurs, donc en vertu de l'intérêt supérieur de l'enfant et du principe que la prison doit toujours rester le tout dernier recours. Avec le retour des

mineurs engagés en Syrie et en Irak, la question se pose désormais aussi à nos sociétés. Interrogé par Le Monde en septembre dernier, François Molins, procureur de la République de Paris, déclarait que 9 des 35 mineurs mis en examen à leur retour avaient été mis en détention. « *La loi prévoit de privilégier l'approche éducative avec les mineurs. Quand on peut le faire, on le fait. Mais pour certains, l'emprisonnement s'impose.* »

Réinsertion et prévention

Comment préserver la sécurité et l'avenir de ces enfants autant que ceux des sociétés où ils reviennent vivre ? C'est tout l'enjeu des programmes de réinsertion qui sont menés dans les régions des conflits (Voir notre projet en RDC page 3). Pour Michel Veuthey, ces programmes devraient être pris sur le budget de la défense, tant ils sont indispensables à la consolidation de la paix. « *Le rôle des familles est primordial, pré-cise-t-il également, ce sont elles qui peuvent*

encadrer ces enfants dans la durée. Et puis, il faut réfléchir de façon transversale plutôt que chacun de son côté. Les associations d'anciens combattants, par exemple, ont peut-être des choses à nous dire. » La prévention n'est pas à négliger non plus, comme le préconise l'UNICEF.

En effet, c'est en venant en aide aux enfants vulnérables, aux orphelins n'ayant pas accès à l'école, aux enfants vivant dans la rue, qu'on empêchera qu'ils croisent un jour la route d'une milice mal intentionnée.

C'est en assurant la continuité de l'enseignement en période de conflit qu'on évitera que les enfants y prennent part. En un mot, c'est en veillant au respect des droits de l'enfant qu'on évitera que soit perpétré ce crime contre l'enfance qu'est leur implication dans la guerre.

1 - Fondée en 2000 <http://genevacall.org>

2 - Ancien commandant de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). <http://www.romeodallaire.com/fr/child-soldiers.html>

Agenda

CONGRÈS INTERNATIONAL DU BICE

Promouvoir le droit des enfants à une éducation de qualité : expériences partagées.

Le thème est connu ! L'éducation sera au cœur des débats du Congrès organisé par le BICE, le 7 juin 2017, au Collège des Bernardins. Pour ce faire, le BICE a convié des experts internationaux issus des sphères associatives, sociales, publiques ou religieuses, et aussi des représentants des organisations membres de son réseau. Ils partageront leurs réflexions, évoqueront leurs pratiques, susciteront des échanges afin que ce droit fondamental soit mieux respecté. Depuis 2009, le BICE organise tous les



deux ans, un Congrès international en vue de faciliter les partages de compétences et d'expériences sur des cas cruciaux de non-respect des droits de l'enfant.

VOTRE PARTAGE DE CARÊME

Vous souhaitez proposer aux enfants de votre paroisse, de votre classe, de votre famille d'apporter leur offrande de Carême au profit des enfants les plus vulnérables ?

Contactez-nous sur
contact@bice.org
ou au 01 53 35 01 00

Nous pourrions vous adresser quelques documentations présentant le BICE et ses activités.

Prière



FAIS LE QUAND MÊME...

Les gens sont souvent déraisonnables, illogiques et centrés sur eux-mêmes,

Pardonne les quand même...

Si tu es gentil, les gens peuvent t'accuser d'être égoïste et d'avoir des arrières pensées,

Sois gentil quand même...

Si tu réussis, tu trouveras des faux amis et des vrais ennemis,

Réussis quand même...

Si tu es honnête et franc, il se peut que les gens abusent de toi,

Sois honnête et franc quand même...

Ce que tu as mis des années à construire, quelqu'un pourrait le détruire en une nuit,

Construis quand même...

Si tu trouves la sérénité et la joie, ils pourraient être jaloux,

Sois heureux quand même...

Le bien que tu fais aujourd'hui, les gens l'auront souvent oublié demain,

Fais le bien quand même...

Donne au monde le meilleur que tu as, et il se pourrait que cela ne soit jamais assez,

Donne au monde le meilleur que tu as quand même...

Tu vois, en faisant une analyse finale, c'est une histoire entre toi et Dieu, cela n'a jamais été entre eux et toi.

Mère Teresa de Calcutta



Le BICE est agréé par le Comité de la Charte du don en confiance.

Enfants de Partout N°149 – Février 2017 – Trimestriel - Directeur de publication : Olivier Duval - Rédacteur en Chef : Pascale Kramer - Ont contribué à ce numéro : Nathalie Dobozy, Véronique Brossier, Anaëlle Lefassy. Photos : Couv : © Fotolia ; P.3 : © BICE ; P.4-5 : © L. Winter, © Veronica Hurtubia, © BICE, © Center for Curative Pedagogics ; P.6-7 : © Marine Gauti, © Fotolia ; P.8 : © iStock-annegeorg ; Maquette : De Villeneuve et Associés ; C. Rocolle - Imprimerie : Uniservices. La Prairie, 91140 Villebon-sur-Yvette - CPPAP : 0917 H83521 - N° ISSN : 0252-2799 - BICE, 70 boulevard de Magenta, 75010 Paris - Tél. : 01.53.35.01.00 - E-mail : contact@bice.org - CCP 16 - 70211 C Paris ; Site internet : www.bice.org. Ce numéro comporte un encart dépliant Legs. Diffusion générale.